



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



AGRHYMET CCR-AOS

**PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INNOVATION DES SYSTEMES D'INFORMATION
 EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL, EN
 AFRIQUE DE L'OUEST ET AU CAMEROUN**

PRISISAN-SAO/Cameroun

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un bureau d'étude ou d'un groupement de consultants pour conduire une étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans 6 pays du sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad)

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'amélioration de la Gouvernance de la Résilience, de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'Agriculture durable en Afrique de l'Ouest (PAGR-SANAD) coordonné par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), une évaluation régionale sur les DN et les SI-SAN a conduit en 2020 une étude de diagnostic de la qualité des dispositifs d'information dans 17 pays d'Afrique de l'Ouest.

Les résultats de cette évaluation régionale sur les DN et les SI-SAN ont classé les pays en trois groupes :

- Groupe 1 : Les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), avec un Dispositif National (DN) bien structuré et formel, un système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) régulier et à couverture nationale totale ;
- Groupe 2 : Bénin, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, et Togo, pays avec un DN SAN embryonnaire, pas structuré et non formel ; le système d'information est irrégulier et à couverture partielle ;
- Groupe 3 : Nigéria, Sierra Leone, Libéria, Guinée Bissau, pays sans DN SAN, avec un système d'information irrégulier et à couverture partielle.

Sur la base des enseignements de la mise en œuvre du PAGR-SANAD et des initiatives précédentes, le CILSS et l'Union européenne ont signé en décembre 2024, un contrat de subvention pour la mise en œuvre d'un nouveau projet de renforcement et d'innovation des systèmes d'information en matière de Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest et au Cameroun (PRISISAN-AOS). Ce projet vise à renforcer la résilience des systèmes alimentaires en améliorant la qualité et l'efficacité des outils de suivi, d'alerte et d'intervention en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun.

Ce projet va renforcer, rénover et innover les dispositifs et les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle existants et en concevoir et moderniser dans les pays du groupe 2 et 3 (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et Togo) et au niveau des Organisations régionales du Sahel et d'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu de conduire une étude de capitalisation sur les bonnes pratiques des pays du 1^{er} groupe (pays du Sahel). En effet, les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ayant bénéficié depuis plusieurs décennies, des appuis techniques et financiers du CILSS et ses partenaires,

ont des acquis considérables en matière de leadership, de coordination inclusive et d'animation des DN et Système d'Information sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (SI-SAN). Ils ont développé plusieurs approches, méthodes et outils en matière de collecte, d'analyse, de traitement et de gestion des bases données. Ces pays ont pu mettre en place des mécanismes de concertations techniques avec les structures gouvernementales, les systèmes des Nations Unies, les ONG internationales et les organisations de la société civile.

Pour permettre aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun de bénéficier de cette expérience des pays du sahel, le CILSS a prévu dans le cadre du projet PRISISAN le recrutement d'un bureau d'étude ou une équipe de consultant pour réaliser une étude de capitalisation des bonnes pratiques des pays sahéliens, en matière de coordination et de mise en des activités de SAN. Il s'agira donc d'identifier ce qui a bien fonctionné (succès) et pourquoi. Lister les bonnes pratiques identifiées et utilisées. Analyser les facteurs qui ont contribué au succès des activités. Décrire les principaux défis rencontrés et comment ils ont été surmontés. Faire ressortir les différentes adaptations faites en décrivant les facteurs les ayant suscités.

Les résultats serviront à élaborer un guide des bonnes pratiques qui sera utilisé pour informer et sensibiliser les pays des groupes 2 et 3, pour gérer le processus de création et d'institutionnalisation des dispositifs nationaux et les systèmes d'information sur la SAN.

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2.1. Objectif général :

L'objectif global de cette étude est d'identifier, analyser et documenter les bonnes pratiques en matière de fonctionnement, de coordination et d'animation des DN et SI-SAN dans les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), afin de produire un guide capitalisant ces expériences pour diffusion auprès des autres pays de la région.

2.2. Objectifs spécifiques :

L'étude de la capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans les pays du sahel requiert la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Identifier les pratiques et dispositifs ayant montré leur efficacité en matière de gouvernance SAN en particulier sur les aspects suivants :

- Mise en place des cadres institutionnels et réglementaires en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et de catastrophes ainsi que leur mode de fonctionnement ;
 - Mise en place des cadres institutionnels et réglementaires des Systèmes d'alerte Précoce assurant la collecte de données primaires : enquêtes de suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire, élaboration des profils des zones de moyens d'existence (HEA), enquête permanente agricole, enquête de nutrition, enquêtes de santé, enquêtes de suivi des marchés ; enquêtes de suivi évaluation des projets et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition ; données secondaires (pluviométriques, feux de brousse, suivis des cultures, situation zoo sanitaire, pastoral, les productions halieutiques et produits forestiers ligneux ; les autres données sur les facteurs de risques, de vulnérabilité, la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments
 - Fonctionnement et animation des groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) ;
 - Création et fonctionnement des cellules nationales d'analyse du Cadre Harmonisé notamment la dimension participative et inclusive du processus ;
 - La méthodologie de calcul du bilan céréalier et alimentaire ;
 - Planification et coordination, de la réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles.
-
- ❖ Comprendre les conditions et facteurs ayant permis la réussite de ces SI et DN/SAN;
 - ❖ Identifier les lacunes actuelles des SI-SAN dans les pays du groupe I, les difficultés rencontrées et les adaptations mises en œuvre ;
 - ❖ Produire un document de capitalisation structuré, incluant une démarche transférable ;
 - ❖ Proposer des recommandations pratiques pour l'adhésion et l'institutionnalisation dans les autres contextes nationaux

3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un inventaire documenté des bonnes pratiques des pays sahéliens en matière de DN/SI-SAN ;
- Une analyse détaillée des facteurs de succès, des défis et des conditions de reproduction ;
- Une identification des lacunes actuelles dans les dispositifs des pays du groupe I ;

- Un **guide de bonnes pratiques** en matière de coordination, d'animation et de production d'information sur la SAN ;
- Des propositions concrètes pour faciliter l'appropriation par les pays du groupe 2 et 3.

4. ORGANISATION DE L'ÉTUDE

L'étude sera conduite par un bureau d'étude ou une équipe de consultant comprenant au moins le personnel clés énumérés ci-dessous, sous la supervision technique du CILSS, avec l'appui d'un comité technique de suivi mis en place dans le cadre du projet PRISISAN-AOS.

L'étude se déroulera en plusieurs étapes dont les étapes clés sont listées ci-dessous :

Étapes principales :

- Rencontre de cadrage méthodologique avec le comité technique de l'étude ;
- Collecte des données (entretiens, analyse documentaire, ateliers nationaux si besoin) ;
- Rédaction du rapport provisoire ;
- Organisation d'un atelier de restitution et validation ;
- Finalisation et soumission du rapport définitif.

5. PERSONNEL CLE

Le groupement de consultants ou le cabinet doit disposer d'une équipe comprenant au moins le personnel clé suivant : 'un expert principal d'un chef de mission spécialiste en sécurité alimentaire et d'un expert en systèmes d'information et dispositifs SAN.

1. Chef de mission / Expert principal :

- Diplôme universitaire (BAC+5) en agronomie, agroéconomie, sciences sociales, sécurité alimentaire ou domaines similaires ;
- Expérience d'au moins 15 ans dans la coordination de dispositifs SAN, le suivi-évaluation, l'alerte précoce, la planification des réponses, en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Expérience prouvée dans la conduite d'au moins deux études de capitalisation similaires.

2. Expert en systèmes d'information et dispositifs SAN :

- Expérience technique dans la conception et l'animation des systèmes d'information SAN (enquêtes, bases de données, indicateurs, GTP, Cadre Harmonisé, etc.) ;

- Expérience dans la capitalisation et la communication dans des projets de développement, incluant la rédaction de documents de synthèse, la conception de supports de communication, et la mise en œuvre de stratégies de valorisation des résultats.
- Expérience en animation et facilitation
 - Conduite d'entretiens, d'ateliers participatifs ou de focus groups
 - Animation d'ateliers de restitution et de diffusion des résultats de la capitalisation.
- Bonne connaissance des contextes nationaux et régionaux SAN.

Atouts supplémentaires:

- Expérience de travail avec le CILSS, CEDEAO, UEMOA ou les agences des Nations Unies ;
- Maîtrise du français et de l'anglais (la rédaction se fera en français, mais une version anglaise du rapport sera demandée)

6. TÂCHES À RÉALISER PAR LE PRESTATAIRE

- Développement d'outils de collecte (questionnaires, guides d'entretien) ;
- Réalisation des entretiens et analyses documentaires dans les 6 pays cibles ;
- Préparation d'un rapport provisoire à soumettre à l'atelier de validation ;
- Production du rapport final de capitalisation et du guide méthodologique ;
- Présentation des résultats lors d'événements ou ateliers organisés par le CILSS

7. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus de cette consultation sont :

1. Une offre technique détaillée incluant la méthodologie et le chronogramme ;
2. Des outils de collecte validés ;
3. Un rapport provisoire de capitalisation (versions FR & EN) ;
4. Une présentation PowerPoint pour l'atelier de validation ;
5. Un rapport final consolidé intégrant les recommandations ;
6. Un guide des bonnes pratiques à usage des pays du groupe 2 et 3

8. DURÉE ET CALENDRIER

La durée de la prestation est de **30 jours calendaire** à compter de la date de signature du contrat.

9. METHODE DE SELECTION

Le cabinet d'étude ou le groupe de consultants sera recruté suivant les dispositions du Manuel de Passation des Marchés du CILSS et des procédures d'acquisition de l'Union Européenne relatives à la sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC).